

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h par le maire.

2. Relevé des présences

Présent(e)s : Bernard Savoie, Gérard Benoit, Jocelyne Kerry, Linda David, Stéphane Gaouette, Linda Lavoie, Stéphanie Rail Larocque, Lisa Chiasson, Dave Brown et Sophie Larocque Robichaud

Absent(e)s:

Public: 33 personnes.

3. Adoption de l'ordre du jour

AP2025-009

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout au point :

9.7 Offre de services d'ingénierie – Passerelle Eco-Parc

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Linda David -adoptée

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

5. Adoption du procès-verbal précédent

5.1 Réunion ordinaire publique du 17 juin 2025

PP2025-085

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 17 juin 2025 soient adoptées telles que présentées.

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Stéphanie Rail Larocque - adoptée

5.2 Réunion extraordinaire publique du 29 juillet 2025

PP2025-086

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 29 juillet soient adoptées telles que présentées.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

6. Suivi du procès-verbal

Il n'y a aucun suivi du procès-verbal

7. Suivi des dossiers

7.1 Suivi du dossier – Eric Chiasson

7.1.1 Étude des objections – Règlement modifiant les dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou – 48, Chemin Chiasson

Un avis public a été publié sur le site Web de la municipalité le 27 mai 2025, et aucune objection ni commentaire écrit de la part des citoyens n'a été reçu à ce jour concernant cette modification respectant le délai de 14 jours après l'audience publique du 17 juin 2025 soit en date du 1er juillet 2025.

7.1.2 Troisième lecture dans son intégralité du règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou

PP2025-087

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou, dont l'intégralité a été lu, soit adopté.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Linda Lavoie **adoptée**

7.1.3 Troisième lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou

PP2025-088

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-03 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Stéphane Gaouette **-adoptée**

7.2 Suivi du dossier – Dominic Noël

7.2.1 Étude des objections – Règlement modifiant les dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou – 6085, route 313

Un avis public a été publié sur le site Web de la municipalité le 27 mai 2025, et aucune objection ni commentaire écrit de la part des citoyens n'a été reçu à ce jour concernant cette modification respectant le délai de 14 jours après la l'audience publique du 17 juin 2025 soit en date du 1er juillet 2025.

7.2.2 Troisième lecture dans son intégralité du règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou

PP2025-089

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou, dont l'intégralité a été lu, soit adopté.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Stéphane Gaouette -adoptée

7.2.3 Troisième lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou

PP2025-090

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-04 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Proposé par : Stéphane Gaouette

Appuyé par : Gérard Benoit -adoptée

7.3 Suivi du dossier – Sylvie Lévesque

7.3.1 Étude des objections – Règlement modifiant les dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou – 294, chemin Haut-Lamèque

Un avis public a été publié sur le site Web de la municipalité le 26 août 2025, et aucune objection ni commentaire écrit de la part des citoyens n'a été reçu à ce jour concernant cette modification.

7.3.2 Première lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-05 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou

PP2025-091

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-05 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Jocelyne Kerry -adoptée

7.3.3 Deuxième lecture par son titre du règlement N° 25-ILM-063-05 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou

PP2025-092

Il est proposé que le règlement N° 25-ILM-063-05 concernant la modification des dispositions de zonage du plan rural pour les secteurs non constitués en municipalité des îles Lamèque et Miscou dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Proposé par : Linda Lavoie

Appuyé par : Jocelyne Kerry -adoptée

7.4 Suivi du dossier – Armand Robichaud

7.4.1 Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111 (1) de la loi sur l'urbanisme

Sujet : Modification au plan municipal de Lamèque – 30, rue de la Tourbe

PP2025-093

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la municipalité de l'Île-de-Lamèque a décidé, par voie de résolution le 29 juillet 2025, d'adopter une modification à l'arrêté adoptant le plan municipal de Lamèque et à en donner avis au public conformément aux prescriptions du paragraphe 25 (1) de la *Loi sur l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de modifier l'Arrêté de zonage; et

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés modificateurs;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111 (1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- b) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 21 octobre 2025 en la salle du Conseil de la municipalité de l'Île-de-Lamèque, N.-B. à 19 h 00

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Linda David -adoptée

7.5 Prolongement du financement intérimaire – Système de traitement des eaux usées - Lagune

PP2025-094

Il est proposé que la municipalité fasse une demande de prolongement du financement intérimaire – Projet système de traitement des eaux usées – Lagune pour une période de 12 mois à Uni Coopération Financière de Lamèque pour la somme de 3 255 852 \$ selon l'approbation ministérielle n° 23-0027.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Jocelyne Kerry -adoptée

7.6 Prolongement du financement intérimaire – Prolongement du réseau d'eau et d'égout

PP2025-095

Il est proposé que la municipalité fasse une demande de prolongement du financement intérimaire – Projet du prolongement du réseau d'eau et d'égout pour une période de 12 mois à Uni Corporation Financière de Lamèque pour la somme de 450 000 \$ selon l'approbation ministérielle n° 24-0042.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Lisa Chiasson -adoptée

7.7 Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque

La conseillère Linda David présente un résumé des explications fournies en réponse aux demandes formulées dans la correspondance reçue le 21 juillet 2025.

8. Correspondances reçues et envoyées

On passe en revue les correspondances reçues et envoyées pour la période courante.

9. Affaires nouvelles

9.1 Résolution du conseil demandant l'avis du CRP – 103, rue des Cèdres

Sujet : Modification à l'arrêté de zonage de Lamèque – 103, rue des Cèdres – NID 20505327

PP2025-096

Il a été proposé de demander au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Lamèque en ce qui concerne le projet suivant :

Permettre l'aménagement d'un 5^e bâtiment accessoire d'une superficie de 223 m² pour des usages reliés à la pêche sur le même terrain que son habitation.

C'est en vertu du paragraphe 110 (1) de la *Loi sur l'urbanisme* que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivants cette demande.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Linda David -adoptée

9.2 Résolution autorisant l'émission d'un permis provisoire – Valère Beaudin

Sujet : Permis provisoire – (NID 20505327 – 103, rue des Cèdres)

PP2025-097

Il est proposé que la municipalité de L'Île-de-Lamèque appuie la demande de Monsieur Valère Beaudin pour l'obtention d'un permis provisoire d'un (1) an afin de débiter les travaux avant la fin du processus de modification au zonage permettant l'aménagement d'un 5^e bâtiment accessoire d'une superficie de 223 m² sur le terrain portant le numéro d'identification (NID) 20505327.

Par ailleurs, la municipalité de l'Île-de-Lamèque comprend, qu'advenant que la situation devienne illégale suite à l'échéance du permis provisoire, à l'échec d'un processus de modification au zonage ou de toute autre mesure prise dans le but de rendre conforme le projet, la municipalité devra se prononcer sur le besoin d'entreprendre les procédures légales nécessaires et ceci, à ses propres frais.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Linda Lavoie -adoptée

9.3 Nomination de pompiers

PP2025-098

Il est proposé que le conseil accepte les candidatures de monsieur Rémi Mercier, monsieur Louis-Patrick Larocque, monsieur Kyle Cormier comme nouveaux pompiers et de Madame Michelle Sivret comme nouvelle pompière au sein du Service d'incendie de l'Île-de-Lamèque.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.4 Résolution de l'appui au projet de garage résidentiel et modification réglementaire

Sujet : Appui projet – (NID 20219507 – 62, rue du Bocage)

PP2025-099

Considérant la demande, déposer pour la construction d'un garage résidentiel d'une superficie de 167 m² situé sur la propriété portant le NID 20219507 appartenant à monsieur David Noël ;

Considérant que ce projet est situé en zone résidentielle RA;

Il est proposé que le conseil appuie la réalisation du projet de garage tel que présenté;

Il est également résolu que le conseil inclue dans son prochain règlement d'urbanisme une disposition précisant que la superficie des garages résidentiels situés en zone RA sera illimitée, sous réserve du respect des autres normes applicables.

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.5 Congrès AFMNB

PP2025-100

Il est résolu que le maire Bernard Savoie et le maire suppléant Gérard Benoit soient les délégués votant au congrès de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) à Edmundston du 17 au 19 octobre 2025.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Linda Lavoie -adoptée

9.6 Nomination d'un citoyen honoraire

PP2025-101

Il est proposé que le conseil nomme Monsieur Jean-Gilles Lanteigne comme citoyen honoraire dans le cadre de la semaine de la municipalité 2025.

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.7 Offre de services d'ingénierie – Passerelle Eco-Parc

PP2025-102

Il est proposé que l'offre de services d'ingénierie de Roy Consultants concernant la réparation à court terme de la passerelle de l'Éco-Parc de Lamèque au montant de 18 000,00 \$ (TVH en sus) pour la référence No. 190-25-01-G¹ soit acceptée.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Stéphane Gaouette -adoptée

10. Présentation du public

Aucune présentation

11. Rapports des directeurs de services

La directrice des finances fait la lecture de son rapport.

Le directeur adjoint fait la lecture de son rapport au niveau loisir, tourisme, culture et du développement communautaire.

Le directeur des opérations et infrastructures fait la lecture de son rapport.

12. Rapport du directeur général

Le directeur général fait la lecture de son rapport.

13. Mot du Maire

Le maire fait la lecture de son mot du maire.

14. Questions du public

Le maire donne la parole aux publics.

15. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20 h 43



Bernard Savoie
Maire



Dave Brown
Directeur général/Greffier